

**Première Conférence d'examen des Etats parties à la  
Convention sur les armes à sous-munitions**

Dubrovnik, le 8 septembre 2015

**Intervention du Luxembourg – Segment de haut niveau**

*Yannick Coumarin,*

Mission permanente du Grand-Duché du Luxembourg auprès des Nations Unies à Genève

Merci Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration prononcée par l'Union européenne et souhaiterait partager quelques éléments à titre national.

Je tiens tout d'abord à féliciter le Premier Ministre pour son élection à la Présidence et à remercier la Croatie pour son accueil chaleureux. Le Luxembourg est convaincu que, grâce à votre engagement, et au travail remarquable des facilitateurs, les Etats parties parviendront à s'accorder cette semaine sur une feuille de route pour relever les défis importants concernant la mise en œuvre de la Convention. Soyez assuré Monsieur le Président du plein soutien de ma délégation.

La Convention sur les armes à sous-munitions représente un succès historique du désarmement humanitaire et marque une avancée importante dans les efforts de la communauté internationale à œuvrer pour la paix et la sécurité et prévenir les souffrances humaines.

Bien que n'ayant jamais été touché par les armes à sous-munitions, le Luxembourg est très attaché à cette convention. Cet attachement, le Luxembourg l'a traduit en se dotant dès juin 2009 d'une législation forte, devenant ainsi le 12<sup>ème</sup> Etat partie à la convention.

Permettez-moi de rappeler que le Luxembourg est l'un des rares pays au monde à être allé plus loin dans sa législation nationale que ne le prévoit le texte de la Convention en interdisant également le financement des armes à sous-munitions. Nous espérons que cette interdiction, telle qu'elle est inscrite dans notre législation serve d'exemple et nous encourageons les Etats parties à nous rejoindre dans cette initiative.

Par ailleurs, le Luxembourg va poursuivre son engagement actif dans le secteur « coopération et assistance aux victimes » au Laos, en Syrie, en Lybie, en Bosnie Herzégovine ou dans les territoires occupés palestiniens à travers un soutien financier à des programmes de déminage, de dépollution, d'enlèvement d'engins explosifs conventionnels et de leur destruction sur le terrain.

Monsieur le Président,

Alors que nous venons de célébrer le 5<sup>ème</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention d'Oslo, nous mesurons le chemin parcouru et nous nous réjouissons des progrès accomplis en matière d'universalisation. Le Luxembourg, continuera tout au long de sa Présidence du Conseil de l'Union européenne, à travailler avec tous les partenaires pour maintenir cette dynamique positive en faveur de l'universalisation.

Ceci-dit, si l'élan est donné, d'importants efforts restent à entreprendre, notamment auprès des principaux pays producteurs et utilisateurs d'armes à sous-munitions qui demeurent en dehors de cette Convention.

De plus, les informations faisant état de l'utilisation d'armes à sous-munitions en Libye, à l'Est de l'Ukraine, en Syrie, au Soudan, au Soudan du Sud et au Yémen sont particulièrement préoccupantes. Elles viennent ternir les progrès importants que nous venons d'évoquer.

Le Luxembourg condamne fermement l'usage de ces armes aveugles et cruelles. Nous appelons toutes les parties concernées à cesser d'y recourir et à ainsi mettre fin aux souffrances inacceptables des populations civiles, notamment des femmes et des enfants, premières victimes des conflits armés.

J'aimerais à présent saluer les efforts de la société civile, qui a été l'une des forces motrices dans le processus d'établissement de la Convention et qui joue désormais un rôle important dans sa mise en œuvre. Le Luxembourg se félicite que les ONG et les organisations internationales soient au rendez-vous de cette conférence. Continuons à les écouter et à intégrer leurs messages dans nos travaux.

Ma délégation souhaiterait enfin féliciter la Directrice de l'Unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention, Madame Mweemba, à qui nous souhaitons plein succès dans l'exercice de son mandat. Nous espérons vivement que d'ici vendredi, la Conférence parvienne à un consensus sur la question essentielle du financement de cette structure et nous appelons toutes les délégations à travailler dans un esprit constructif pour parvenir à des solutions qui conviennent à tous.

Monsieur le Président,

En devenant partie à la Convention, 95 Etats se sont engagés à œuvrer pour parvenir à un monde sans armes à sous-munitions. Nous devons unir nos efforts et tout mettre en œuvre pour qu'aucun groupe armé, étatique ou non, y compris dans les États qui n'adhèrent pas encore à la Convention, n'utilise plus jamais ces armes. Respectons nos engagements et assumons notre responsabilité commune pour, ensemble, construire un monde meilleur et plus sûr pour les générations futures.

Je vous remercie.